

De la tradition à l'intégration de la technologie dans la formation FLE ; le dictaphone comme outil pédagogique : usage et exploitation, cas des Master 1 de français de l'U.A.B.T.

العرف و الادماج التكنولوجي في التكوين باللغة الفرنسية، (F.L.E.)
 الديكتافون "كوسيط ييداغوجي، قسم ماستر 1 فرنسية ج.ا.ب.ت نموذجاً"

 CHIALI Ramzi

ramzichiali@hotmail.fr

Laboratoire de rattachement : Diversité des langues, expressions littéraires et interactions culturelles, L.L.C.

université Aboubekr BELKAID, Tlemcen

Recu le:16 /04/2020 Accepté le:05 /02 /2021 Publié le:15/03/2021

RÉSUMÉ

L'intérêt de cette réflexion est d'associer le comportement technique et matériel de l'apprenant en contexte universitaire, à un comportement intellectuel et cognitif dans le traitement de l'information, via l'outil numérique à savoir le dictaphone. Ainsi, à travers notre étude, nous tenterons de comprendre un modèle d'efficacité pédagogique quant à la didactisation du support audio et de comprendre son apport, escompté positif, dans l'apprentissage des langues étrangères en parallèle au modèle de formation sur support de photocopies.

Mots-clés :Stratégies pédagogiques, dictaphone, discours, impact, compréhension.

ملخص البحث

إن الغرض من هذه الدراسة هو مقارنة السلوكيات التقليدية المبنية على المستندات المنسوخة وكذا الوسائط الرقمية، بالتحديد التسجيل الصوتي في تسير المضمون الدراسي الأكاديمي. حيث سنحاول فهم نموذج اكتساب كفاءة توليف المعلومات ومعالجتها من خلال الدعم الصوتي وفهم مدى مساهمته في تعلم اللغات الأجنبية عبر سياق فكري ومعرفي.

الكلمات المفتاحية: استراتيجيات التدريس، التسجيل الصوتي، الخطاب الجامعي، الإدراك.

1. Introduction

Les programmes de formation tels qu'ils sont conçus, actuellement, sont censés préparer l'apprenant à acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dont l'objectif est d'intégrer des situations de communication authentiques dans un contexte institutionnel, à savoir les différents paliers scolaires et universitaires, mais aussi dans un contexte socio-économique de la vie quotidienne. L'ensemble marqué par des actes de communication à caractère verbale et/ou non-verbale.

L'observation que l'on fait, à travers ce descriptif, est que toute approche et toute méthode engagée dans un processus d'enseignement/apprentissage intervient pour justifier une situation de formation explicitée par des objectifs à atteindre (M. Weisser, 2010). En d'autres termes, il ne s'agit nullement de remettre en cause l'évolution des méthodes d'enseignement, mais une volonté de comprendre les apports et les valeurs ajoutées de tout comportement technique et pédagogique au sein des classes de formation.

De ce fait, l'objectif premier en classe de FLE dans l'éducation nationale serait d'installer des connaissances multiples, principalement d'ordre lexical et syntaxique (Van Turenhout, Hagoort et Brown, 1998). Cela nous amène à penser que cette approche amènera l'apprenant à réaliser des productions et expressions écrites ou orales à impact réduit, dans le sens où ce même apprenant ne fera que transférer les informations « apprises » dans des contextes de classes, vers des situations similaires en contexte extrascolaire. Parallèlement à cette dynamique conventionnelle nous observons un renouvellement, voire une émergence de nouvelles stratégies élaborées et complexes, dont les TICE. Cela dans la perspective d'une acquisition de compétences multidimensionnelles pour un continuum de formation efficace à l'université. Cependant, ces nouvelles approches pédagogiques ne se situent pas dans la même dynamique de formation institutionnalisée par l'éducation nationale. Une forme de démystification du processus de formation dans lequel serait conditionné l'apprenant avant son accès à l'université.

Subséquentement, à travers notre étude quasi-expérimentale, nous tentons d'explicitier les modalités de transformation du discours cours académique en un discours cible, identifiable comme compétence acquise via le dictaphone.

Afin de se positionner comme lecteur objectif de la situation, nous posons dans un premier temps la problématique suivante :

Comment faire face à ce changement de modèle de formation opéré depuis l'éducation nationale vers l'université ? Aussi, la situation telle que nous l'avons observée conduit indubitablement à se positionner comme interrogateur sur le phénomène de l'enregistrement audio du cours. L'objectif pour nous sera, donc, à travers cette étude de comprendre si la stratégie d'enregistrement audio aurait un effet significatif sur la tâche de synthèse des cours chez les apprenants en contexte universitaire algérien, et de comprendre l'apport de l'outil dictaphone dans l'acquisition de la connaissance, par opposition aux approches traditionnelles à savoir la prise de notes et le photocopie comme outils de transfert du discours cours. Autrement dit, comment user efficacement des nouvelles stratégies et outils authentiques dans une perspective pédagogique ? Comment positionner l'enregistrement audio comme alternative efficace aux modèles d'apprentissage sur base de photocopies ?

2. Formation et apprentissage à l'université, état des lieux :

Prises de notes, photocopies, résumés et synthèses de documents sont, ainsi, les principales tâches à réaliser par les apprenants en situation d'apprentissage des langues étrangères. L'objectif est de « retenir » un maximum d'informations dans un laps de temps correspondant à une séance de cours. Cette nouvelle architecture représente, par ailleurs, une démystification des méthodes et approches traditionnelles dans l'enseignement des langues (C. Puren 1988).

Nous pensons dans ce sens que l'objectif premier de l'enseignant est de découvrir la notion de science et de connaissance selon une construction épistémologique et ce avant même d'investir dans les contenus en question. La problématique sous-jacente à la situation est de déterminer le

degré d'intervention de l'étudiant dans sa formation. Une découverte d'un double discours formalisé et introduit comme code linguistique authentique dans sa conception énonciative. Ainsi, S. Dufour et C. Parpette (2017) nous font savoir que la compréhension des contenus est relative de façon étroite aux modèles illocutoires de l'enseignant. Par ailleurs, les travaux de A. Piolat et M.L. Barbier (2007) insistent sur un modèle d'efficacité basé sur des procédés de condensation et de réécriture complexes.

Dans cette perspective nous portons intérêt à un outil « inexploité », considéré comme alternatif aux outils fondamentaux et traditionnels dans la formation universitaire à savoir la prise de notes, la synthèse et le polycopié. Il s'agit en l'occurrence de l'enregistrement audio du cours, à l'aide d'une technologie, pas totalement nouvelle, qui est le dictaphone.

3. Problématique de l'enregistrement en classe de FLE :

L'usage et l'intégration des TICE, dans les processus de formation aux langues étrangères, suscite une réflexion autour de leur importance, de leur apport mais aussi de la finalité de ces usages. Placer l'outil numérique en salle de cours n'est nullement synonyme de substitution à la logique traditionnelle de la formation, à savoir cette interaction entre l'enseignant et l'apprenant.

La difficulté de cette stratégie réside, alors, dans l'exploitation du discours enregistré. Autrement dit, quel est le devenir de cet enregistrement ? Et par quelle approche, l'apprenant qui viserait l'acquisition de connaissances, pourrait-il s'acquérir des contenus de manière efficace.

En théorie et dans une approche actionnelle, l'apprenant a le devoir de se positionner comme actant actif dans le procédé de formation. Etant conscient et responsable, son intégration se matérialise par des tâches multidimensionnelles d'ordre cognitif, linguistique, scriptural et interactif. De ce fait, l'architecture pédagogique correspond à une contribution et une participation qui interviendra au même niveau que l'orientation et l'émission des contenus dispensés.

4. La transcription comme tâche diachronique :

Théoriquement, tout oral serait sujet à une transcription dans le but de dégager la pertinence. Ainsi, notre lecture de la situation que nous intitulons « moments d'enregistrement » suggère impérativement un travail de transcription des contenus enregistrés. Cette lecture est en réalité le noyau de cette situation d'apprentissage.

Cependant, les points contraignants dans cette pratique est que l'apprenant doit pour sa transcription considérer différents éléments que nous situons comme suit¹ :

- ✓ Ecouter et réécouter les contenus enregistrés.
- ✓ Contextualiser le discours source, incluant l'espace-temps.
- ✓ Repérer les interactions verbales et « non-verbales ».
- ✓ Récupérer, pour une compréhension totale, les différents locuteurs.
- ✓ Marquer les tours de paroles mais aussi les temps de paroles.
- ✓ Traiter le contenu transcrit selon les normes de transcription.

Dans ce sens, différentes approches de sauvegarde, de transformation et d'assimilation de l'information, à l'instar de la prise de notes, le polycopié ou l'enregistrement audio sont identifiés comme stratégies techniques mais aussi comme procédés cognitifs complexes, structurés par l'apprenant à l'université. Plus explicitement, il ne s'agit nullement de placer ces outils comme substituts de la pensée humaine mais comme outils pédagogiques pour exploiter le discours cours.

Ainsi, s'installe l'évidence de mener une lecture de terrain à travers différentes séquences ou moments empiriques chez les apprenants en contexte universitaire, en l'occurrence la classe de Master I de français de l'université de Tlemcen. Ce choix est motivé par notre présence au sein du département, la disponibilité de l'échantillon d'étude mais aussi par la possibilité d'observer les comportements et les stratégies de traitement de l'information selon un axe chronologique qui s'étale sur un semestre.

5. Méthodologie :

5.1 Participants :

Pour mener la présente étude, nous avons sélectionné 40 étudiants au département de français de l'U.A.B. de Tlemcen. Tous les sélectionnés sont en Master I, avec une moyenne d'âge de 22.1ans. Tous les participants étudiaient le français en tant que langue étrangère pendant 3 années débouchant sur une licence de français. Remarquons que les participants de cet échantillon forment un groupe hétérogène à dominante féminine avec (n= 30 filles) et (n=10 garçons).

L'intérêt pour nous étant celui de proposer une étude comparative, nous proposons de former des groupes d'étudiants à partir de la liste des noms, selon, donc, un ordre alphabétique. Cette disposition permettrait d'obtenir des échantillons d'étude homogène sans proximité intellectuelle ou proximité par les compétences. Nous obtenons ainsi, trois groupes d'étude dont les directives reposent sur trois stratégies respectives de récupération de l'information à partir du discours de l'enseignant que nous considérons comme discours source (D.S.).

1-Stratégie I, groupe1, (n14) :

La prise de notes, discours intermédiaire 1 (D.I. 1) : considérée comme comportement et stratégie de récupération de l'information la plus dominante à l'université en contexte de cours magistral, la prise de notes démontre son efficacité sur le plan activité au-delà de sa technicité (A. Piolat, 2001) qui se résume à l'utilisation du crayon, la nature du papier, l'utilisation des abréviations et de l'espace feuille. D'ailleurs, le processus de reformulation ou de synthèse du cours, que nous appelons discours cible (D.C.) repose sur une structuration complexe de la pensée chez l'apprenant, de la concentration et l'habilité à déterminer la pertinence au moment du (D.S.). Cette disposition est consolidée par un processus d'interaction verbale oralisée.

2-Stratégie II groupe2, (n13) :

Le polycopié, discours intermédiaire 2 (D.I. 2) : document inéluctable, proposant une assurance scientifique et académique, le polycopié est souvent le support référentiel des contenus dispensés. Cependant, ledit document nécessite un travail profond de lecture et de transformation pour une récupération optimale et efficace de la pertinence, où sont absentes les explications interactionnelles considérées comme valeur rajoutée aux points sommaires proposés dans le polycopié.

3-Stratégie III groupe3, (n13) :

L'enregistreur audio ou le dictaphone discours intermédiaire 3 (D.I. 3) : nouvelle approche, non tolérée par tous les enseignants, l'usage du dictaphone (intégré au Smartphone et autres téléphones portables propriétés assez répondues) offre la possibilité de garder une trace intégrale du discours de l'enseignant (D.S.) à usage répété. En ce sens, l'étudiant disposerait d'un outil efficace de sauvegarde de l'intégralité du cours avec toutes les explications proposées et les interactions présentes pendant le cours.

5.2 L'expérimentation :

Dans le but de rester objectif dans notre expérimentation, nous n'avons présenté aucun indice sur le rapport du cours avec notre travail de recherche. C'est ainsi, que les séances² sont organisées selon le même model de cours traditionnel.

Les cours portaient sur la didactique de l'oral en rapport avec la didactique de l'écrit. Il s'agissait pour nous de délimiter le champ de recherche dans le domaine de la didactique en apportant un éclaircissement sur les interactions possibles et leur organisation en classe de FLE.

La didactique de l'oral et plus précisément « l'enseignement de l'oral » en classe de FLE était pour nous un paramètre nouveau dans notre enseignement. Nous avons tenté à travers cet enseignement d'isoler une connaissance afin que l'apprenant ne s'appuie pas outre mesure sur des connaissances acquises antérieurement. Nous avons pensé que l'originalité et la nouveauté apporterait un intérêt supplémentaire au contenu enseigné.

1. Début de la séance mardi à 10h00, en salle.
2. Récapitulatif et rappel des cours précédents, synthèse globale.
3. Délimiter les objectifs du cours en le situant dans le domaine approprié.

4. Engagement du monologue portant sur le contenu³ en question.

Nous rappelons que l'objectif de cette procédure, au-delà des objectifs d'enseignement et pédagogiques, est d'évaluer à travers une grille d'identification et d'évaluation mais aussi de comparaison, l'indice d'efficacité des trois supports exploités en contexte de cours de didactique de l'oral. Ainsi, il sera demandé aux étudiants des 3 groupes (n40 étudiants) de rendre une synthèse du cours en s'appuyant respectivement sur les trois stratégies mobilisées pour l'assimilation du contenu dispensé.

5.3 La grille d'évaluation et d'identification :

Afin d'analyser la qualité, la pertinence et la convergence du discours cible (F. Boch, 2000) avec le discours source nous avons élaboré une grille d'évaluation et d'identification comportant 5 critères que nous décrivons comme suit :

1. Construction sémantique
2. Structuration et progression de la synthèse
3. Marquage des relations et cohésion dans la synthèse
4. Phrases intégrales et citations
5. Progression thématique

A la lecture des résultats, nous déterminons, l'hypothèse I confirmée. Les cinq critères d'identification présentent le dictaphone comme outil à exploitation la plus efficace. La moyenne obtenue de 12.83⁴ est relativement supérieure à la moyenne obtenue pour le groupe d'étudiants usant du photocopié 12.19, cette dernière est elle-même supérieure à celle obtenue chez les étudiants exploitant la prise de notes comme outil pour l'exploitation du discours source.

	Etudiant	C.I	C.II	C. III	C.IV	C.V	Moyenne	
Groupe 1	1	3	2	2	3	2	12	Moyenne 11.10
	2	2	2	2	3	2	11	
	3	3	2.5	2	2	1.5	11	
	4	1	2.5	2.5	2	1.5	9.5	
	5	2.5	3	1.5	2	1.5	10.5	
	6	3	2	1.5	3	1.5	11	
	7	3.5	2	1	2.5	1.5	10.5	
	8	3	2	2	2.5	2	11.5	
	9	2.5	2.5	2.5	3	1	11.5	
	10	3	2.5	3	3	1.5	13	
	11	3	2.5	2	2.5	2	12	
	12	3	2	2.5	2.5	3	13	
	13	2	1	2	2	3	10	
	14	1	1	3	2	2	9	
Groupe 2	1	3	3	2	3	3	14	Moyenne
	2	2	3	2	2	3	12	
	3	1	3	2	3	2	11	
	4	2	2.5	1.5	3	2	11	
	5	2	2.5	2.5	2	2.5	11.5	
	6	3	2.5	2.5	2.5	2.5	13	
	7	1	3	2.5	2	3.5	12	

	8	2.5	2.5	2.5	2	2.5	12	
	9	2.5	2.5	2	2	2	11	
	10	2	2	1.5	3	3	11.5	
	11	3	2	2	3	2.5	12.5	
	12	2	3	2	3.5	3	13.5	
	13	2	3	2	3.5	2	12.5	
Groupe 3	1	3	2.5	2.5	3.5	3	14.5	Moyenne 1212.83
	2	3	2.5	2.5	2	2	13	
	3	3.5	2.5	2.5	2	2	12.5	
	4	3.5	3	2	2	2.5	13	
	5	2	3	2	2.5	2.5	12	
	6	2	2	3	2.5	2.5	12	
	7	2.5	1.5	3	3	2.5	12.5	
	8	2	2	3	2	3	12	
	9	3	2	2	2	2	11	
	10	3	3	2.5	2.5	2	13	
	11	3	2.5	3	2.5	3	14	
	12	3.5	3	3	2.5	3	15	
	13	2.5	2	2	3	3	12.5	

Tableau 1 : résultats du test d'identification (évaluation du discours cible)

6. Interprétation et synthèse des résultats :

Critère I : indice de cohérence et de structure discursive et malgré certaines variantes chez les apprenants résultantes de l'hétérogénéité du groupe, les moyennes les plus élevées sont obtenus chez les étudiants de l'échantillon 3. Ainsi, la présence du discours originel sur support avec la possibilité d'écoute continue et de reprise du texte de l'enseignant permet de restructurer au fur et à mesure le discours cible. Parallèlement à cela la présence de ce même discours est une contribution importante à la mémoire, il s'agit alors pour l'apprenant de s'appuyer sur le concret et d'intervenir de façon mineur sur la restitution de l'information en vue d'une assimilation plus efficace.

Critère II : la progression logique de tout discours est la forme la plus pointue pour une assimilation intégrale. L'aptitude à observer la pertinence dans le cours permet à l'apprenant de concevoir plusieurs formes du cours. L'intérêt n'étant point de retenir l'intégralité du cours, mais de situer les points déterminants, cela à travers la délimitation des points concordants avec des titres et des sous titres dans le D.S. Paradoxalement au critère I, les moyennes obtenues verticalement $02.1 < 02.65 > 02.42$ sur les 4 points escomptés, nous renseignent sur l'importance d'avoir un support écrit donc visuel pour une efficacité optimale. Cependant, nous n'écartons pas la possibilité d'une transcription des mêmes titres et sous titre depuis le D.S. vers le D.C.

Critère III : indice de référence sur le plan exploitation du D.S. qui suppose une reproduction ou une réécriture continue et rationnelle. Ainsi, cette tâche, techniquement, de synthèse est synonyme de compréhension de l'intégralité du texte selon des rapports logiques, connectés et entretenus entre et à travers les énoncés produits par l'étudiants. L'ensemble donne lieu à un discours cible en correspondance avec le discours source.

Critère IV : de même que le critère II, le critère d'identification quant à la considération du discours source comme référentiel avec la présence d'un discours enseignant efficace, structuré considéré comme produit fini, l'apprenant s'appuie davantage sur des phrases intégrales dans la réécriture et la synthèse du cours présenté. Ainsi, les apprenants jugeant élémentaire de construire leurs synthèses en injectant des citations, soit pour confirmer leurs propos, soit comme nous l'avons supposé s'appuient sur des expressions figées et de références, cela par suite d'une incompréhension ou la non-habileté de l'étudiant à la synthèse, la reformulation et la reproduction de la pertinence. Les résultats obtenus verticalement respectivement aux critères présentés sont alors de l'ordre $2.35 < 2.65 > 2.46$. Cela n'est pas synonyme, à notre sens, d'une meilleure efficacité du discours photocopié mais de l'évidence scripturale sur le plan syntaxique, lexical et sémantique.

Critère V : l'observation et la lecture du cours présenté, à savoir une description autour de la didactique de l'oral, a pour objet référentiel l'enseignement de l'oral en classe de FLE. De ce fait, la progression thématique fonctionne selon une logique didactique à savoirs une conception et conceptualisation de l'objet d'étude. Ainsi, les résultats obtenus comme suit $2 < 2.57 > 2.53$ font état d'une correspondance entre l'exploitation du D.S. via les deux supports cités. De ce fait, nous expliquerons que la progression thématique en situation de restitution d'un discours « x » dépend d'un paramètre fondamental, à savoirs une concentration et un engagement cognitif complexe ; avec des connaissances antérieures et une assimilation continue du contenu dispensé, de sorte à se positionner comme jonction entre le D.S. et le D.C. Autrement dit, cela place l'apprenant dans une situation inconfortable celle où il devra recourir au support écrit ou enregistré pour combler ce déficit d'implication intellectuelle.

7. Conclusion :

Suite à notre observation, l'étude de cas et l'analyse via la grille d'identification, nous observons, et en réponse à notre question autour de l'apport du dictaphone dans la restitution des cours dispensés, que l'enregistrement audio se positionne comme outil efficace.

Par ailleurs, en comparaison avec le photocopie qui demeure l'outil de référence et de préférence chez les étudiants, ces derniers retrouvent un confort pédagogique et structurel quant à l'utilisation du document photocopie.

Quant à la prise de notes, que pour les besoins de notre étude avons considéré comme procédé témoin, il a été présenté que sa désignation comme technique et non comme activité fait que l'impact d'efficacité est statistiquement faible.

Le but de cette étude est, aussi, de démontrer les divergences significatives entre 3 stratégies d'exploitation et de transformation du discours cours : la prise de notes, l'enregistrement audio et le photocopie.

En ce qui concerne l'effet positif de l'intégration du support d'enregistrement audio en classe de FLE, l'étude a démontré que sur les cinq critères référentiels d'identification, l'ensemble présente un apport positif et significatif dans la reconstruction des discours enseignés. Rajoutons qu'en rapport avec le groupe témoin et le groupe d'équivalence, les étudiants du groupe de référence obtiennent les moyennes les plus élevées.

En situant l'objet dictaphone comme support à l'apprentissage, nous observons son efficacité de garder trace d'un discours dans son authenticité, mais présente des variations quant à son exploitation, donc, sujet à renforcement, accompagnement et encadrement.

En somme, exploiter l'enregistrement comme outil didactique et pédagogique alternatif repose sur une architecture dont l'efficacité se situe au niveau de la mobilisation de compétences diverses, sur les connaissances requises, le positionnement de l'apprenant dans une approche interactionnelle et la conception d'une approche pédagogique structurée. Cela dans la perspective d'une restitution efficace et une reconstruction opérante des savoirs et des savoirs-enseignés.

Bibliographie :

- Annie PIOLAT (2001), La prise de notes. PUF, Paris.
- Annie PIOLAT, Marie-Laure Barbier (2007), De l'écriture elliptique estudiantine : analyse descriptive de prises de notes et de brouillons. In *Langue française* (n° 155), 84-100
- Christian PUREN (1996), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, édition CLE International, France.
- Françoise BOCH (2000), Prise de notes et écriture conceptuelle à l'université. In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°105-106, 137-158.
- Marc WEISSER, « Dispositif didactique ? Dispositif pédagogique ? Situations d'apprentissage ! » 2010, *Questions Vives* [En ligne], Vol.4 n°13, URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/271>, consulté le 13/03/ 2019.
- Miranda VAN TURENNOUT, Peter HAGOORT, et Colin BROWN. (1998). Brain activity during speaking: from syntax to Phonology in 40 milliseconds. *Science*, 572-574, vol. 280.
- Pierre COIRIER, Daniel GAONACH, Jean-Michel PASSERAULT (1996), Psycholinguistique textuelle : Une approche cognitive de la compréhension et de la production des textes, édition A. Colin, France.
- Sophie DUFOUR and Chantal PARPETTE, « Le cours magistral : interrogations didactiques et analyse de discours »(2017), Les Carnets du Cediscor, <https://journals.openedition.org/cediscor/1023>, consulté le 11/02/2019

¹ Il s'agit pour les besoins de la réflexion, d'une description non-exhaustive de la démarche de transcription de l'enregistrement.

² Pour les besoins de l'étude, nous avons consacré 3 séances de cours.

³ Pour l'élaboration de notre cours nous nous sommes appuyés sur une somme de lecture notamment les travaux de *Marceline Laparra* autour de l'enseignement de l'oral disponible sur <https://journals.openedition.org/pratiques/1155>.

⁴ Nous rappelons que nous avons attribué la valeur de 4 points pour chaque critère, l'addition supposée est de 20/20.